

## GARDOUCH RECENSEMENT 2016

# RECENSEMENT

de la population 2016



**Du 21 janvier au 20 février**  
Nouvelle campagne de recensement dans notre commune.

Votre participation est essentielle. Elle est rendue **obligatoire** par la loi (loi n°51-711 du 7 juin modifiée), mais c'est avant tout un **devoir civique**.



Vos agents recenseurs  
Virginie, Marie-Jo, Nathalie et Pierre

Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une **carte officielle qu'il doit vous présenter**. Il est tenu au **secret professionnel**. Il vous remettra les documents nécessaires pour vous faire recenser en ligne ou sur papier. Nous vous remercions de lui réserver le meilleur accueil.

Vos réponses seront **confidentielles** conformément aux lois qui protègent votre vie privée. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des **statistiques totalement anonymes**.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) Vos agents recenseurs et la mairie sont également à votre écoute.

Nous vous remercions par avance de votre participation.

## Rénovation de la toiture de l'Eglise

L'Eglise Saint Martin fut reconstruite en 1872, sa particularité : **un clocher franc-comtois**. Les derniers travaux sur cet édifice datent des années 90 pour la toiture et de 2009 pour le chauffage.

La rénovation de l'Eglise, **patrimoine culturel important de notre commune**, faisait partie du programme électoral de la Municipalité.

**Des travaux ont été réalisés** pour la sécurisation de la ligne de vie, la réfection d'une bonne partie de la toiture de la sacristie et de la salle du catéchisme. Courant 2016, d'autres chantiers seront prévus.



## Résultat du concours villes et villages fleuris 2015



Le mardi 15 décembre s'est tenue la cérémonie de remise des prix du concours « Villes et Villages fleuris » à l'hôtel du Département. Nous avons le plaisir de vous annoncer que **Gardouch a été primé dans deux catégories**.

La Municipalité adresse ses plus sincères félicitations à **Monsieur et Madame Birebent** pour avoir obtenu **le premier prix** dans la catégorie des particuliers.

Notre commune a également reçu un **prix d'encouragement** qui vient récompenser le travail de nos agents et l'implication de l'Adjoint au Maire Alain Maurel et du Conseiller Patrice Beauvilain. Cette distinction, pleine de promesses, nous motive pour **renouveler notre participation sur le long terme**, dans le but d'offrir à Gardouch une image favorable à l'attractivité touristique et résidentielle dans le respect de l'environnement.

## Fusion des communautés de communes – Loi NOTRe



La **fusion des communautés de communes de Cap Lauragais, Co.Laur.Sud et Cœur Lauragais** doit avoir lieu à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Ce périmètre a été proposé par M. le Préfet de département. Les collectivités territoriales devront émettre un avis sur cette proposition de nouveau territoire. Les communes vont ainsi pouvoir **mutualiser un peu plus** et ce à une plus grande échelle, afin de maintenir et développer entre autres la thématique touristique, ainsi qu'économique.

Cette fusion concerne à ce jour environ **38000 habitants**. Elle mettra en avant tous les atouts qui permettront **de développer les services à la population** et pourra ainsi peser dans l'équilibre territorial de notre département. La mise en place de ce nouveau territoire retient toute l'attention des élus communautaires et nécessite encore beaucoup de travail. Il est évident que l'harmonisation des compétences ne se fera pas en quelques mois et il faudra être capable de répondre entre autres, aux **défis de développement, de solidarité et de progrès**. Les bases de l'organisation et du fonctionnement sont établies, reste maintenant à ajuster toutes ces compétences. **La loi NOTRe** laisse 2 ans aux collectivités pour organiser de manière durable ce nouveau fonctionnement.

## Hommage aux victimes de la Grande Guerre et des attentats de Paris



Le dimanche 15 novembre, près d'une centaine de personnes sont venues se recueillir, toutes générations confondues, autour de Monsieur le Maire, de l'ensemble des Conseillers, et des personnalités politiques.

Cette cérémonie, d'une dignité particulière, a suscité une forte émotion lorsque nos écoliers gardouchois, aidés du corps enseignant, ont repris fièrement l'Hymne National devant toute l'assemblée.

**« Il me semble très important de retenir que les commémorations ne sont pas un rite, mais un appel à la paix ... »**

*Chaque cérémonie est l'occasion de se souvenir qu'une guerre ne vient jamais par hasard, et que le combat pour la paix n'a rien d'un combat d'arrière-garde. En cette période de troubles, il est nécessaire de rappeler que « **ce n'est que par la cohésion de la Nation que nous pourrons collectivement, faire face et combattre le terrorisme aveugle qui nous menace et nous frappe** ».*

*Nous nous félicitons de la présence d'un grand nombre d'enfants de la commune pour cette cérémonie. Ils auront demain la responsabilité de notre héritage.*

*Il est indispensable de leur transmettre les valeurs de paix, mais également notre histoire et ses valeurs inscrites dans notre triptyque républicain, qui constituent le fondement même, de notre société.*

***Souvenons-nous, que l'expérience de la vie, aide un homme à se bâtir et que l'expérience de l'histoire, aide un peuple à se construire*** »

Extrait du discours d'Olivier GUERRA – Maire.

## Du nouveau chez nos commerçants



Vous avez pu voir, depuis quelques semaines, de nouveaux visages au bureau de tabac de notre commune. Nous avons le plaisir d'accueillir depuis peu, ces nouveaux commerçants.

Dans la famille AUBRY, on rencontre Marie, Bertrand et Jean-Yves, originaires du Nord-Pas-de-Calais. Ils ont choisi la commune de GARDOUCH pour venir s'installer et débiter une première expérience dans le commerce.

Un retour aux sources pour Marie, native de Toulouse. Leur intégration au secteur Toulousain se faisant naturellement, Jean-Yves et Marie projettent d'y vivre une retraite paisible tout en aidant leur fils Bertrand.

Ils vous accueillent **du lundi au vendredi de 7h00 à 19h30 - les dimanches et jours fériés de 8h00 à 12h30.**

Cette équipe étudie actuellement la mise en place de nouveaux services pour mieux satisfaire la clientèle.

Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux Gardouchois.

## Le goûter de Noël de l'école



Nos agents municipaux accompagnés du Premier Adjoint, Roger DUFOUR et de Patrice BEAUVILAIN Conseiller, ont tenu à fêter Noël avec nos petits écoliers. C'est en reprenant des chants de Noël que petits et grands se sont réunis autour d'un goûter traditionnel organisé par la Municipalité. L'initiative a été très appréciée des enfants.



## Zoom sur la Bibliothèque Municipale

**L'équipe de la Bibliothèque Municipale vous souhaite une excellente année 2016.**

La bibliothèque municipale met à votre service un nouvel outil offert par le Conseil Départemental 31. La Médi@thèque numérique de la Haute-Garonne vous permet d'accéder gratuitement et légalement à une offre de musique en ligne, de vidéo à la demande, d'autoformation, et de presse en ligne (+400 titres disponibles).

Elle propose également un espace dédié aux enfants de moins de 10 ans.

Tout cela à partir de chez vous depuis votre PC, tablette ou de votre smartphone.

Seul prérequis, être inscrit dans une bibliothèque du réseau, comme par exemple la Bibliothèque Municipale de GARDOUCH ! Donc à vos inscriptions pour les non-inscrits !

Rendez-vous sur le site [www.media31.mediatheques.fr](http://www.media31.mediatheques.fr).

Vous retrouverez toutes les informations pratiques et dates précises sur notre gazette et sur la page internet Bibliothèque de la Mairie, qui contient aussi toutes nos dernières actualités.

Dimanche 31 janvier 2016 : Repas des Aînés - Ferme de Champreux

Dimanche 14 février 2016 : Loto de l'AFR

Samedi 27 Février 2016 : Repas du comité des fêtes - choucroute et animation musicale

Vendredi 11 Mars 2016 : Loto de l'AICA

1, 3 et 9 Avril 2016 : Représentation de la troupe de théâtre de l'AFR



**Une fin d'année particulière**

Dans la nuit du 13 novembre, la France a été frappée pour la deuxième fois de l'année, par des attentats terroristes d'une violence inouïe.

Alors que notre commune était en fête, il aura fallu prendre les dispositions qui s'imposaient. J'ai pris la décision dès le samedi 14 novembre au matin, de réunir les différents acteurs de la fête, ainsi que mes Adjointes et Conseillers Municipaux, afin de réadapter les manifestations aux événements et ce, conformément aux prérogatives du Préfet.

Je tiens à saluer les agents administratifs et techniques ainsi que leur Responsable, le Président du Comité des Fêtes, la Directrice de l'Ecole Claude Nougaro, les enfants et leurs parents, tous ceux qui se sont montrés à la hauteur des événements, notamment lors de la cérémonie du 15 novembre au monument aux morts.

C'est ensemble, que nous avons manifesté notre soutien et notre solidarité aux victimes de ces actes abominables, ainsi qu'à leurs proches, lors des minutes de silence devant la mairie, dans l'école, les associations et au Conseil Municipal.

Ensemble, restons persuadés, qu'une démocratie forte, digne et irréprochable est la seule arme efficace face à l'obscurantisme et le totalitarisme de toute sorte...

En cette fin d'année particulière, la vie doit continuer et notre commune, comme notre pays, doit avancer. Soyez assurés qu'avec toute l'équipe municipale, nous poursuivrons notre travail.

Chères Gardouchoises, chers Gardouchois, je vous souhaite une excellente année 2016 alliant santé et bonheur pour chacun d'entre vous.

Olivier GUERRA  
Maire de Gardouch

Ne pas jeter sur la voie publique

## Bulletin Municipal Décembre 2015

La réalisation et les crédits photos : Membres de la Commission Information Communication Marie-Christine Bastié, Agnès Rull, Patrice Beauvilain, Gaëlle Nono, Muriel Charles-Macé.  
Coordination Mairie : Nathalie Abdellaoui, Pierre Mirassou.

Imprimé par nos soins



## Elections régionales



Les dimanches 6 et 13 décembre 2015, se sont déroulées les élections régionales.

L'enjeu était d'élire les représentants de la nouvelle grande **Région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées**.

A l'issue de ces scrutins, la majorité des électeurs a choisi la liste d'union de la Gauche menée par Carole Delga pour diriger notre Région.

Fort de rappeler que voter est avant tout un droit mais surtout un devoir, c'est à hauteur de 56.63 % au premier tour et 65.47 % pour le second tour, que nos citoyens gardouchois sont venus s'exprimer dans nos bureaux de vote.

Une présence remarquable significative **d'une véritable démarche citoyenne** dont nous pouvons tous nous féliciter et qu'il nous semblait important de souligner dans le bilan de ces élections.

Le prochain rendez-vous aux urnes est fixé en mai 2017 pour les élections présidentielles.

Nous vous rappelons qu'il est possible de s'inscrire sur les listes électorales en vous rendant en mairie avant le 31 décembre, muni d'un justificatif de domicile et de votre pièce d'identité.

### Résultats du second tour à Gardouch

Têtes de Liste	Nombre de suffrages obtenus	%
Dominique Reynie	105	17,59
Carole Delga	342	57,29
Louis Aliot	150	25,13

Nombre de votants	637
Suffrages exprimés	597
bulletins blancs	24

### La nouvelle répartition des sièges

